



# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 janvier 2023

L'an Deux Mil vingt-trois, le vingt-trois janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Patrick BUFFRY, Maire.

Date de convocation : le 16 janvier 2023

Membres présents : Patrice MINET, Didier GIMONNET, Nathalie CIOSEK, Christophe DIDIER, Denis MICHEL, Catherine LECLERT, Stéphanie MOREIRA, Thierry FAUPIN et Jean-Guy VALLOIS.

Absents représentés : Jérôme GRELLET représenté par Patrick BUFFRY.

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie MOREIRA.

Nombre de membres afférents au conseil : 11

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 11

## Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2022,
- 2- Aménagement de l'intersection face à la salle des fêtes,
- 3- Devis pour la taille des haies sur le parking de la rue Jean Mermoz,
- 4- Travaux 2023,
- 5- Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00

---

## **1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE REUNION**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 5 décembre 2023.

## **2. 2023/01 – AMENAGEMENT DE L'INTERSECTION FACE A LA SALLE DES FETES :**

Monsieur le Maire informe le conseil que les poids lourds détériorent les bordures en manœuvrant à l'intersection de la rue du Général Leclerc et de la rue des Noyers.

Le GFA Gimonnet Henry, propriétaire de la parcelle à l'angle de ces 2 rues, veut bien mettre à disposition de la commune une bande d'environ 25 m<sup>2</sup> afin d'élargir la voirie.

Une convention de mise à disposition sera établie ; la commune réalisera les travaux d'aménagement d'installation de bordures, de barrières et d'enrobé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte cet aménagement,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention,

- Devant les bennes à verre : la bordure existante va être démolie et un rampant sera créé afin que les véhicules puissent se stationner plus facilement devant les bennes.

### **3. Devis pour la taille des haies sur le parking de la rue Jean Mermoz**

Monsieur le Maire présente au conseil le devis de l'entreprise des Espaces Verts pour la taille des arbustes rue du Général Leclerc (côté mur M. LEBRUN) et sur le parking de la rue Jean Mermoz, pour un montant de 2 894.40 € TTC. Le devis est approuvé à l'unanimité.

### **4. Travaux 2023**

- Les travaux engagés en 2022 sont presque terminés, il reste la partie rue du Général Leclerc (de la salle des fêtes à la rue Foch) avec l'enfouissement des réseaux réalisés par le SIEM. Les travaux seront réalisés début 2023.
- Au vu de l'augmentation du coût de l'énergie, la commune va procéder au changement de 20 lampadaires en led. L'état subventionne ces travaux. Les devis sont en cours de demandes.
- Travaux cimetière : une allée en cailloux va être créée pour l'accès aux caves urnes. Le devis de l'entreprise Boivin a été approuvé à l'unanimité pour un montant de 3 168 € TTC.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Terrain de tennis : Il a été signalé que l'évacuation des sanitaires était bouchée. L'entreprise SOGESSAE est intervenue et a débouché la canalisation.
- Rue de l'Égalité : il est signalé un problème de stagnation des eaux pluviales devant les habitations. La réfection de la chaussée n'est pas envisagée pour le moment car la route n'est pas dégradée et les travaux seraient trop coûteux.
- L'employé communal M. LARDENOIS est toujours en arrêt maladie, la commune va réfléchir pour trouver un remplaçant ou bien un autoentrepreneur pour effectuer les travaux d'espaces verts.

Fin de séance : 22 h 30.

Fait à Cuis, Le 30 janvier 2023

Le Maire, Patrick BUFFRY

La secrétaire de séance, Stéphanie MOREIRA